

## Avis d'attribution Provisoire de marché

NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE 413020000090049

Conformément aux dispositions des l'articles 65,alinéa 2 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'université de Blida 1 informe l'ensemble des soumissionnaires, ayant participé à la consultation N°07/UB1/2026 du 07/07/2026 relatif au projet de :

### TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET STABILISATION DES TERRAINS POUR LA RESIDENCE BEN BOULAID 01

Que l'attribution provisoire a été prononcée en faveur de l'entreprise ci-dessous citée ;

| ENTREPRISE RETENUE                                  | DELAI             | MONTANT DE<br>L'OFFRE EN TTC | NOTE<br>TECHNIQUE/<br>80 PTS | OBSERVATION     |
|-----------------------------------------------------|-------------------|------------------------------|------------------------------|-----------------|
| BERKANE ABDELFAHEH<br>NIF :<br>19009010851516400900 | DEUX (02)<br>MOIS | 4 726 918,00 DA              | 50                           | Le moins disant |

Conformément aux dispositions des articles 82 et 182 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant, peut introduire un recours auprès de la commission sectorielle des marchés publics du MESRS, dans un délai de dix (10) jours, à compter de la première publication du présent avis dans les quotidiens nationaux et le BOMOP.

Les soumissionnaires désirant voir les résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, sont tenus de se présenter au Vice rectorat chargé du Développement, de la Prospective et de l'Orientation de l'université de Blida 1, dans un délai ne dépassant pas les (03) trois jours, à compter du premier jour de la publication du présent avis d'attribution provisoire.